



Argenteuil

LA CRÈCHE LES LUCIOLES, LEVIER POUR L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DE PARENTS SANS EMPLOI

Depuis 2007, la crèche Les Lucioles, située dans le quartier du Centre-Ville d'Argenteuil, intervient auprès de parents sans emploi pour favoriser une insertion professionnelle réussie

Sociologue urbaine de formation, Mara Maudet lance en 2001 l'Institut d'Education et des Pratiques Citoyennes (IEPC), une association visant l'insertion dans la vie professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et plus particulièrement des femmes seules, souvent mères d'un ou plusieurs enfants. Au démarrage, l'Institut prend la forme d'un organisme de formation aux métiers de l'aide à la personne. Mais, comme l'indique Nathalie Presson, actuelle Directrice Générale Adjointe « *Mara Maudet comprend que former des femmes sans mode de garde adapté ne peut leur permettre d'accéder à des formations qualifiantes et à un emploi à plein temps* ». Ainsi, l'IEPC modélise une première crèche collective avec la ville de Bagneux en 2003. L'idée est d'accueillir les enfants de parents sans emploi et d'aider ces derniers à en retrouver un. Fort d'un concept innovant, l'institut est sollicité par d'autres communes. Les quartiers prioritaires sont privilégiés pour l'implantation de ces crèches, ce qui permet de bénéficier de financements au titre de la Politique de la ville. Aujourd'hui 12 établissements existent en Île-de-France, dont 4 sur le territoire du Val d'Oise (2 à Argenteuil, 1 à Bezons, 1 à Garges-lès-Gonesse).

Lever les freins à l'employabilité pour une insertion professionnelle et sociale réussie

La crèche les Lucioles s'installe en 2007 à Argenteuil. Comme l'explique Inès Andrade, directrice « *parmi les 40 enfants accueillis, sélectionnés par la commission Petite enfance de la ville d'Argenteuil, la moitié ont un parent sans emploi, souvent isolé et dans une situation économique précaire* ». Le retour à l'emploi des parents est assuré par la conjugaison de deux leviers. D'une part, l'amplitude horaire des Lucioles est de douze heures par jour (7h/19h) afin de s'adapter aux emplois du temps atypiques. D'autre part, les parents en recherche d'emploi sont accompagnés individuellement au moins une fois par semaine dans leur projet par un-e chargé-e d'insertion de l'institut. « *Notre structure vise à insérer professionnellement mais aussi socialement* » poursuit Inès Andrade. En effet, au-delà d'un travail de constitution de CV, de projet professionnel et de simulation d'entretiens, l'accent est mis sur la confiance en soi, un élément déterminant. La place en crèche étant pérenne jusqu'en maternelle, les évolutions des parents peuvent être suivies sur le long terme.

D'ailleurs, les résultats des Lucioles, comparables au reste des structures d'accueil de l'IEPC, montrent qu'après seulement deux mois, la plupart des parents ont trouvé un emploi ou une formation, pour un taux de retour à l'emploi de 90%.

Un succès qui s'explique par un accompagnement individualisé...

Concrètement, un parent qui engage son accompagnement professionnel signe avec la crèche un contrat de trois mois renouvelable une fois, dont l'objectif est d'accéder à un emploi ou une formation. « *Il faut que le duo soit gagnant-gagnant* » souligne Nathalie Presson, rappelant qu'une place en crèche a un coût pour la collectivité, même s'il est moins important qu'au sein d'un réseau de crèches privées. Lorsque le parent ne s'inscrit pas dans la démarche, le contrat d'accueil d'au moins quatre jours par semaine est réduit à un jour, afin de « laisser sa chance à une autre famille ». Ce cas de figure demeure néanmoins très rare (moins de 5% des parents).

... et une démarche partenariale avec les acteurs du territoire

Ce type de structure s'implante toujours à la demande des villes et en partenariat avec les associations et acteurs de droit commun installés localement : principalement la PMI, la CAF, Pôle Emploi, les Missions Locales. En effet, l'IEPC a pour seul critère d'acceptation l'existence d'un prescripteur d'origine qui atteste de l'engagement du parent dans un parcours de (ré)insertion. Conscient que d'autres variables que le seul accueil en crèche affectent l'employabilité des parents, l'IEPC travaille en partenariat avec des relais locaux pour lever les

freins éventuels : surendettement, logement, *violences familiales*. « *La CAF, principal financeur de la structure, nous reconnaît comme un système de crèches innovantes qui règle des problèmes de société* » précise Inès Andrade, qui ajoute que les parents paient la crèche à partir d'un taux d'effort défini selon les ressources et la composition de la famille.

Un modèle à l'origine de la création d'un label national

En 2016, Hélène Geoffroy, alors secrétaire d'État en charge de la ville, est reçue aux Lucioles, et l'IEPC est approché par la direction générale de la cohésion sociale afin de créer un label, A.V.I.P (A Vocation d'Insertion Professionnelle), s'inspirant de celui des crèches de l'institut.

L'objectif du gouvernement consiste alors à inciter des structures existantes à reproduire ce modèle. En contrepartie du label, l'engagement est pris d'accueillir des enfants de moins de trois ans « dont les parents sont demandeurs d'emploi, volontaires pour s'engager dans une recherche intensive d'insertion professionnelle ». Les conditions du label restent cependant différentes de celles proposées par l'IEPC, puisque les crèches conventionnées sont tenues de réserver seulement 30% des places destinées à l'insertion professionnelle et de signer des contrats d'accompagnement sur un an qui comprennent seulement 2 à 3 jours d'accueil par semaine. Un temps d'accueil que l'institut de Mara Maudet craint insuffisant au regard de la réalité professionnelle des parents.

L'IEPC pense que de nouvelles crèches devraient ouvrir prochainement en région parisienne, preuve que le concept essaime.

Contacts :

>IEPC : iepc.sartrouville@orange.fr

>Nathalie Presson, Directrice Générale Adjointe, crèche les lucioles : lucioles.iepc@gmail.com